

Le changement, c'est du flan ?

Depuis quelques jours, et il n'est qu'à ouvrir les principaux quotidiens de ce mercredi 19 septembre 2012, Mme la Garde des Sceaux ouvre la voie à un changement de politique pénale, notamment en matière d'exécution des peines. Haro sur le « tout carcéral » et la législation du fait divers, pleins feux sur la probation, les alternatives à l'incarcération, les aménagements de peine; en bref, une politique de prévention de la récidive éclairée, axée sur le sens de la peine. Le tout sur fond d'apaisement et de réappropriation du dialogue social.

Les personnels pénitentiaires, les personnels d'insertion et de probation en particulier, n'ont eu de cesse, au cours de ces dernières années, d'attirer l'attention des politiques et des citoyens sur ces questions. Malmenés, parfois méprisés voire insultés, ils se sont parfois mis en danger de par leur statut particulier pour attirer l'attention sur leurs détestables conditions de travail, comme sur l'inefficacité et la dangerosité de la politique pénale déployée. Aussi, Madame la Garde des Sceaux, c'est un immense bol d'oxygène que votre arrivée nous offre ; et, aussi longtemps que vous porterez les principes susmentionnés, vous nous trouverez à vos côtés.

Mais ce jour, c'est toujours l'inquiétude qui prime, et une énorme déception. Nous avons été informés, de manière tout à fait indirecte, de votre prochaine venue dans les Bouches du Rhône, aux côtés de Monsieur le Ministre de l'intérieur, en cette fin de semaine.

Nous savons l'agenda d'un Ministre très chargé ; au delà des priorités que vous fixez vous même, nous comprenons que toutes celles et tous ceux qui vous sollicitent, tous légitimes, ne peuvent être entendus....mais tout de même ! Visite d'associations de prévention dans les quartiers, rencontre avec la Protection judiciaire de la jeunesse, visite du pôle de contrôle de surveillance électronique au Centre pénitentiaire des Baumettes, déjeuner à la Direction Inter-régionale des services pénitentiaires, très bien.

Mais lorsque l'attention est portée sur la prévention de la récidive, sur la réinsertion, sur la probation, ne serait il pas utile, légitime, impératif de rencontrer LE service qui œuvre au quotidien sur ces questions ?

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation composé d'agents qui, « compte tenu de leur expertise en matière d'exécution de peine et d'accompagnement socio-éducatif, de leurs connaissances en criminologie et selon les besoins particuliers des personnes confiées (...) concourent à la préparation et à la mise en œuvre des (décisions judiciaires ainsi que des) mesures d'insertion et des dispositifs de prévention de la récidive (...) ». Ces personnels qui « participent à la politique d'individualisation des peines par le développement des alternatives à l'incarcération et des aménagements de peine » (...), qui « oeuvrent plus particulièrement au travail sur le sens de la peine, afin de concourir au maintien ou à la restauration de l'autonomie et à la responsabilisation des personnes suivies » (décret n° 2010-1639 du 23 décembre 2010).

Les personnels d'insertion et de probation provençaux sont particulièrement surpris de cette mise à l'écart ; une nouvelle fois, lorsqu'il est question de politique pénale, d'exécution des peines, ils constatent qu'on parle de magistrats, de prison, de bracelet électronique...et pas de ceux qui assurent péniblement le suivi, au quotidien, de plusieurs centaines de milliers de mesures de justice...au delà des 60 000 personnes écrouées...

Le SNEPAP-FSU, organisation syndicale arrivée en tête des voix de l'ensemble des personnels (CPIP, personnels de surveillance et personnels administratifs) officiant dans les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation – SPIP- de la région pénitentiaire sud-est au cours du scrutin professionnel de novembre 2011, ne comprend pas qu'il n'ait été, ni de près ni de loin, associé à la visite de notre Ministre de Tutelle.

Parce qu'il est principalement représentatif des personnels d'insertion et de probation, noyés numériquement au sein des personnels pénitentiaires, le SNEPAP-FSU s'est déjà vu, avec la lamentable suppression du CTPSE, amputé du principal lieu d'expression du dialogue social des personnels d'insertion et de probation.

Et au delà de la seule question d'une organisation syndicale, quelle qu'elle soit, c'est bien de la considération pour ces personnels dont il est question.

Pour les mêmes raisons, nous constatons que malgré des résultats historiques aux élections professionnelles de novembre 2011, le SNEPAP-FSU n'est pas plus associé à la vie des SPIP à l'échelle de la région PACA-CORSE.

Nous avons placé cette situation sur le compte du « repos » légitime après deux années particulièrement douloureuses pour nos services, ainsi que sur la période d'incertitude cristallisée par les élections présidentielles et législatives

Mais il suffit ! Si l'accent est réellement mis sur la prévention de la récidive, le sens de la peine, et si le dialogue social est réellement rénové, nous demandons à ce que les personnels d'insertion et de probation **soient réellement pris en compte.**

Olivier CAQUINEAU
Secrétaire Régional
SNEPAP-FSU PACA & CORSE

Gautier SCHONT
Secrétaire Régional adjoint
SNEPAP-FSU PACA & CORSE

